

12h00 – 13h15 Pause individuelle

## Congrès juridique II 2025

# Regroupement familial et intérêt supérieur de l'enfant

# Mardi 11 novembre 2025, en ligne

À partir de 9h00	L'espace virtuel est ouvert, connectez-vous
9h15 - 09h25	Accueil et introduction
	<b>Vera Ziswiler</b> , co-responsable de la formation des adultes à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
9h25 – 10h05	Arrêt de la CEDH B. F. et autres : mise en œuvre par la Suisse concernant les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire (allemand)
	<b>Angela Stettler</b> , Juriste auprès du service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)
10h05 – 10h45	Second asile après regroupement familial : conditions et cas actuels (allemand)
	<b>Dr. iur. Georg Sommeregger</b> , spécialiste séjour, Secrétariat d'État aux migrations (SEM)
10h45 – 11h15	Pause
11h15 – 12h00	L'intérêt supérieur de l'enfant dans le contexte du regroupement familial (allemand)
	<b>Prof. Dr. Valerio Priuli</b> , Haute école des sciences appliquées de Zurich ( <i>ZHAW</i> )

#### 13h15 – 14h30 Ateliers et interventions (premier cycle) :

I. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (allemand)

**Käthi Hermann**, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

II. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (français)

**Thaís Silva Agostini,** Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

III. Atelier : Quelles actions possibles des professionnels visant à préserver l'intérêt de l'enfant et ses droits fondamentaux dans le cadre de situations de regroupement familial ? (français)

Albert Mukwiye, intervenant social, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

Marine Zurbuchen, Juriste, Service social international - Suisse (SSI Suisse)

IV. Intervention : Le regroupement familial dans les procédures de Dublin (français)

Charlotte Labrosse, Juriste associée *ECRE*, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (*ECRE*)

14h30 - 15h00 Pause

### 15h00 - 16h15 Ateliers et interventions (deuxième cycle) :

I. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (allemand)

**Käthi Hermann**, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

II. Atelier : Arrêt de la CEDH B. F. et autres c. Suisse : approfondir certains aspects, façonner la pratique - Un espace de réflexion pour les praticien·e·s (français)

**Thaís Silva Agostini**, Juriste au service spécialisé Regroupement familial, Croix-Rouge suisse (CRS)

III. Atelier : Quelles actions possibles des professionnels visant à préserver l'intérêt de l'enfant et ses droits fondamentaux dans le cadre de situations de regroupement familial ? (français)

**Albert Mukwiye**, intervenant social, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

**Marine Zurbuchen**, Juriste, Service social international – Suisse (SSI Suisse)

IV. Intervention : Le regroupement familial dans les procédures de Dublin (anglais)

Charlotte Labrosse, Juriste associée *ECRE*, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (*ECRE*)